



Marché n° 2023

**MARCHE PUBLIC DE  
FOURNITURES**

**Marché suivant procédure adaptée  
Article 28 du Code des marchés publics**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

POUVOIR ADJUDICATEUR

COMMUNE DE TESSY-BOCAGE  
7 Place Jean-Claude Lemoine  
50420 TESSY-BOCAGE

REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

MONSIEUR LE MAIRE DE TESSY- BOCAGE

OBJET DU MARCHÉ

Achat d'un tracteur et accessoires et reprise de deux micro-tracteurs

## **I - GENERALITES :**

### **Objet : Fourniture d'un tracteur de minimum 75 cv**

#### **1.01 : Contexte**

La commune de Tessy-Bocage gère une surface de 32 km<sup>2</sup> et 75 000ml .  
La commune souhaite adapter ses équipements.

#### **1.02 : Limites des prestations**

Définition succincte de la prestation demandée :

- Fourniture montage et livraison aux services techniques ;
- Mise en service de l'appareil ;
- Formation du personnel pour son utilisation ;
- Garantie

#### **1.03 : Prescriptions techniques générales**

Le tracteur devra obligatoirement :

- être conforme à la norme française,
- répondre à l'ensemble des règles de sécurité de ce genre d'appareil,

Les fiches techniques proposées dans la candidature devront porter sur l'ensemble des fournitures et devront renseigner le pouvoir adjudicateur sur :

- l'étendue de la fabrication,
- la marque du tracteur,
- les garanties de chaque partie constituante de l'ensemble,
- les caractéristiques principales de chaque élément,
- les agréments obtenus,

Seront à prendre en compte également les décrets, règlements ou normalisation qui seront publiés ultérieurement à l'élaboration du présent CCTP mais connus le jour de la remise des offres.

#### **1.04 : Reprise de deux anciens microtracteurs**

L'entreprise titulaire du présent marché devra obligatoirement chiffrer la reprise en l'état des anciens microtracteurs. . Elle proposera un tarif de reprise qui se défalquera du prix d'acquisition du matériel neuf.

#### **1.05 : Démonstration**

Néant

#### **1.06 : Calendrier d'exécution**

Le présent marché prévoit une livraison de l'ensemble du matériel opérationnel dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification du marché.

Une formation complète devra être assurée dans les plus brefs délais.

#### **1.07 : Documents techniques à fournir à la soumission**

Documentations techniques du matériel envisagé faisant état de la marque, du type et des caractéristiques principales.

#### **1.08 : Constitution des prix : marché à forfait**

Le forfait comprend tout l'ensemble de la fourniture de la livraison et de la garantie stipulé sur la décomposition du prix global et forfaitaire ainsi que la formation des personnels à l'utilisation du matériel livré. L'entreprise ne pourra demander aucune compensation pour les sujétions inhérentes à ces fournitures.

#### **1.09 : Réception**

Les manquements constatés lors de la réception donneront lieu à un état de manque ou de détérioration. Celui-ci sera transmis à l'entreprise qui devra, par tous les moyens qu'elle a à sa disposition, procéder au remplacement des pièces précitées dans un délai de 1 mois.

Au cas où une carence quelconque de l'entrepreneur, postérieure à l'état de réception, compromettrait la livraison du matériel restant dû, le pouvoir adjudicateur pourrait se faire fournir ce matériel par une autre entreprise ou par vos soins et retrancher du prix global toutes les dépenses qui en résulteraient.

La réception ne pourra être prononcée qu'après la livraison complète du matériel, sa mise en service et la formation des équipes de la commune à l'utilisation de l'appareil. Ceci avant la fin du délai contractuel du marché.

### **1.10 : liste des documents à fournir lors de la livraison**

Seront obligatoirement à fournir :

- tous les certificats de conformités,
- le carnet de garantie,
- le carnet d'entretien,
- la revue technique,
- toute documentation se rapportant à l'explication de fonctionnement,
- tout document pouvant être utile à l'utilisation.

### **1.11 : Garantie**

Durant la période de garantie, l'entrepreneur s'engage à fournir un matériel équivalent en cas de panne de plus de 1 semaine.

## **II- MATERIEL**

Les matériels utilisés par le ou les fournisseurs devront être conformes aux normes en vigueur. Le titulaire fournira les fiches techniques des matériaux dans son dossier de consultation afin que le maître d'ouvrage puisse apprécier ses marques, qualités et caractéristiques techniques.

### **2.01 : Caractéristiques principales à retenir pour le tracteur**

Tracteur Moteur Diesel - puissance 75 ch

Traction 4WD

Transmission : Inverseur hydraulique

Vitesse max sur route : Transmission 12X12 40km/h

4 vitesses et 3 gammes mécaniques

Prise de force arrière : PdF Ar à 2 régimes 540/540E

3 distributeurs AR

Relevage arrière : Relevage AR contrôle d'effort mécanique – Capacité 3000k

Pneus 380/85R30 AR et 320-85 R20 AV

Cabine chauffée, ventilée et climatisée / siège passager avec ceinture / compteur digital /radio

Crochet de remorquage

Chargeur frontal Parallélogramme mécanique et attache Euro.

Suspension hydraulique et 3<sup>ème</sup> fonction

Kit de suspension chargeur

1 triangle « signalisation travaux » clignotant

1 gyrophare

## **2.02 Outils chargeurs : attelage euro**

- Benne multiservice (BMS) 1.55m
- Option facultative : transpalette

## **2.03 Pelle rétro arrière**

Attelage 3 points – centrale hydraulique  
Commande PAD – 2 joysticks  
Profondeur de travail : 2,50m  
Force d'arrachement : 2,6 T  
Déport latéral : 1,20m minimum  
Stabilisation hydraulique indépendant par béquille  
Godet à terre : 40cm  
Option : Godet de curage : 1m

Garantie 1 an pour l'ensemble du matériel.

## **2.02 : Caractéristiques principales à retenir des anciens micro-tracteurs**

- 1 KUBOTA 2350 avec chargeur – 3500h environ
- 1 KUBOTA 16.20 mécanique 1300h environ

A TESSY-BOCAGE, CCTP approuvé par l'entreprise,  
Signature et cachet de l'entreprise